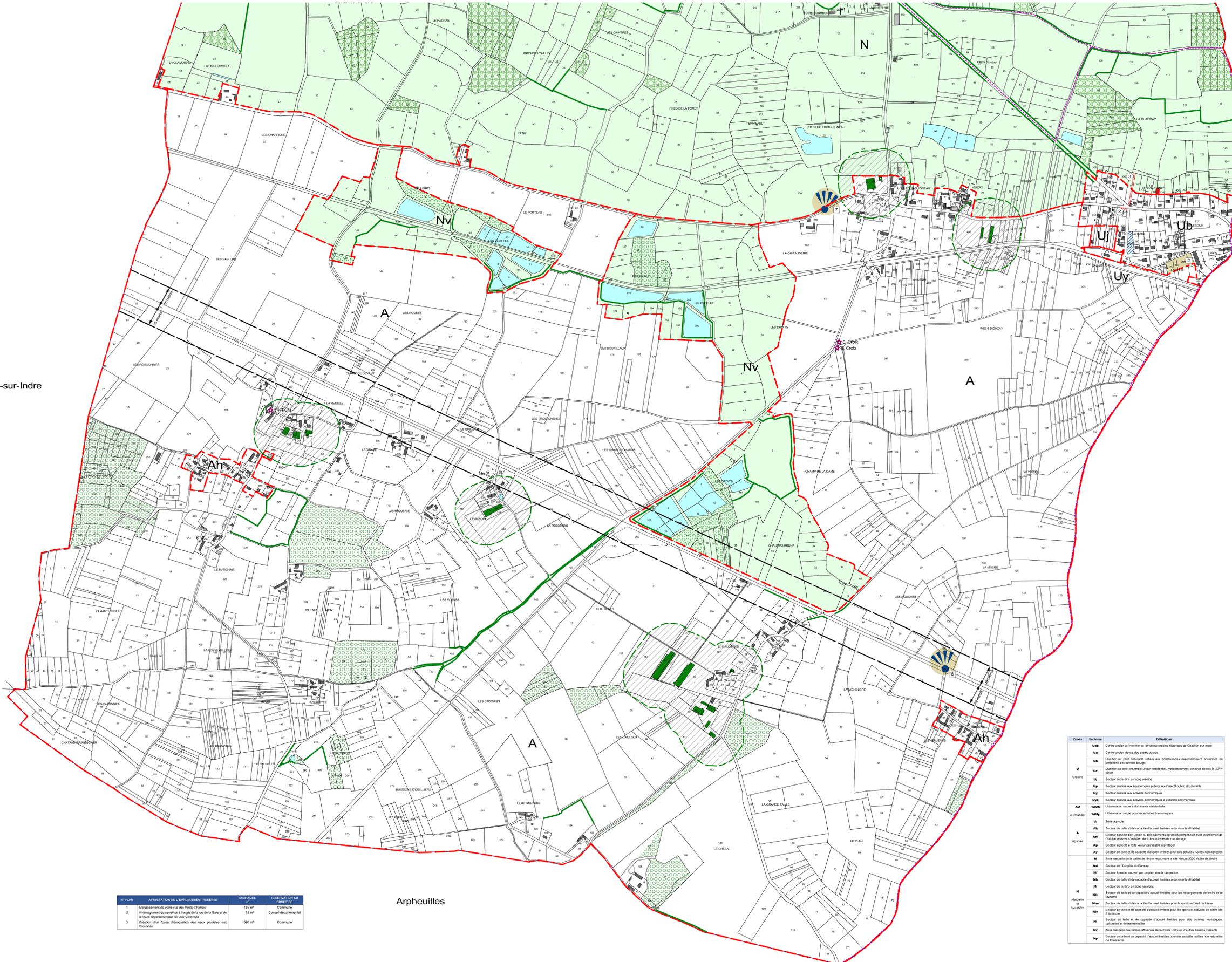
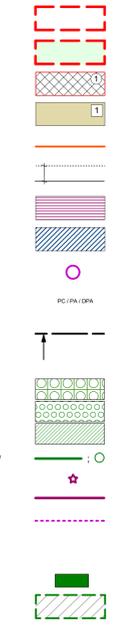


Cliou-sur-Indre



LEGENDE

- Limite et désignation de la zone ou du secteur : U, AU, A
- Limite et désignation de la zone ou du secteur : N
- Emplacement réservé et numéro d'opération
- Secteur urbain d'orientations d'aménagement et de programmation et n° d'OAP (point de vue :)
- Rue ou partie de rue à règlement particulier
- Recul des constructions et installations imposé au plan de zonage
- Secteur où la délivrance d'un permis de construire peut être subordonnée à la démolition de tout ou partie des bâtiments existants
- Secteur urbain/périurbain où les constructions doivent respecter des dispositions réglementaires particulières du PLU
- Bâtiment en zone agricole ou naturelle et forestière, pouvant faire l'objet d'un changement de destination
- Parcelle bâtie ou avec permis de construire ou d'aménager (et déclaration préalable d'aménager) accordé
- Recul minimum obligatoire le long d'une voie classée à grande circulation : 75 mètres
- ELEMENT A PRESERVER
- Espace boisé classé à conserver ou à créer : bois, haie
- Environnement : bois
- Paysage : espace vert urbain
- Environnement : haie ; arbres d'alignement et arbre remarquable isolé
- Paysage : élément bâti
- Environnement (hydraulique) : fossé
- Cheminement piéton (plan départemental d'itinéraire de promenade et de randonnée, et autre cheminement)
- ETAT DES LIEUX (année 2022)
- Bâtiment agricole
- Périmètre de 100 mètres autour d'un bâtiment agricole (indication pour information et prévention)



N° PLAN	AFFECTATION DE L'EMPLACEMENT RESERVE	SURFACE (m²)	RESERVATION AU PROFIT DE
1	Création de zone de voirie des Prés Charpés	155 m²	Commune
2	Aménagement de carrefour à l'angle de la rue de la Gare et de la route départementale 63, aux Varennes	75 m²	Conseil départemental
3	Création d'un lieu d'évacuation des eaux pluviales aux Varennes	990 m²	Commune

Arpheilles

Zone	Secteurs	Définitions
U	Uac	Centre ancien à l'intérieur de l'enceinte urbaine historique de Châtillon-sur-Indre
	Ua	Centre ancien dense des autres bourgs
	Ub	Quartier ou petit ensemble urbain aux constructions majoritairement anciennes en périphérie des centres bourgs
Uj	Uc	Quartier ou petit ensemble urbain résidentiel, majoritairement construit depuis le 20 ^{ème} siècle
	Uj	Secteur de jachère en zone urbaine
	Uj*	Secteur réservé aux équipements publics ou d'intérêt public structurants
	Uj*	Secteur réservé aux activités économiques
Uyc	Uyc	Secteur destiné aux activités économiques à vocation commerciale
	Uyc*	Utilisation future à dominante résidentielle
AU	TA0h	Utilisation future pour les activités économiques
	TA0h*	Utilisation future pour les activités économiques
A	A	Zone agricole
	Ah	Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées à dominante d'hébergement
Agriculture	Am	Secteur agricole péri-urbain ou des bâtiments agricoles compatibles avec le potentiel de habitat pouvant à l'avenir, être des activités de maraîchage
	Ap	Secteur agricole à forte valeur ajoutée à protéger
	Av	Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées pour des activités agricoles non agricoles
	N	Zone naturelle de la vallée de l'Indre recouvrant le site Natura 2000 Vallée de l'Indre
N	Na	Secteur de l'Église du Portail
	Nb	Secteur forestier couvert par un plan simple de gestion
	Nh	Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées à dominante d'hébergement
	Ni	Secteur de jachère en zone naturelle
	Nih	Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées pour les hébergements de loisirs et de tourisme
	Nin	Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées pour des activités de loisirs
Naturels et biodiversité	Nis	Secteur forestier couvert par un plan simple de gestion
	Ni*	Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées pour les sports et activités de loisirs liés à la nature
	Ni	Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées pour des activités touristiques, culturelles et éducatives
	Nv	Zone naturelle des vallées affluentes de la rivière Indre ou d'autres bassins versants
Ny	Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées pour des activités touristiques non naturelles ou sportives	

Communauté de communes du Châtillonnais-en-Berry

Département de l'Indre

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

4.7.4. Règlement graphique PALLUAU-SUR-INDRE Sud

1/5000

Vu pour être annexé à la délibération d'arrêt de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal par le conseil communautaire en date du

Le Président
Gérard NICAUD

Précisions sur la représentation graphique :
Lorsqu'un contour de zone se superpose avec la représentation graphique d'une haie à préserver, cette représentation est décalée de 10 mètres pour bien identifier la haie à préserver.